



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Banque de France

Question écrite n° 10763

Texte de la question

M. François-Xavier Villain attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la restructuration des succursales de la Banque de France, notamment dans le département du Nord. Outre le rôle d'observatoires du tissu économique local, ces établissements ont un rôle fondamental dans le traitement des dossiers de surendettement. Dans un département où le nombre de dossiers de surendettement est deux fois supérieur à la moyenne nationale, il apparaît inopportun de supprimer les succursales de la Banque de France. En conséquence, il lui demande quelles mesures il compte adopter afin que les missions de service public de la Banque de France soient maintenues.

Texte de la réponse

Le gouverneur de la Banque de France a annoncé le 15 octobre 2002 le lancement d'une mission de réflexion sur l'évolution du réseau de succursales et sur l'avenir des opérations avec la clientèle particulière. Cette mission est confiée au secrétaire général de la banque. Elle a pour but de mener à bien une concertation approfondie avec les partenaires sociaux, ainsi que les élus locaux, afin d'étudier les mesures permettant d'améliorer l'adéquation de l'implantation territoriale de la banque à son environnement. La Banque de France, comme tout organisme public, doit veiller à rendre à la collectivité nationale le meilleur service au meilleur coût, en prenant en compte l'ensemble des évolutions qui affectent ses métiers et les attentes légitimes du public en matière de qualité et d'efficacité du service rendu. L'ensemble de nos partenaires européens a tiré, dans les années récentes, les conséquences de ces mutations en procédant à des réformes de leur banque centrale. La France ne peut demeurer en retrait de cette évolution. En tout état de cause, l'Etat entend conforter la Banque de France dans sa volonté de jouer tout son rôle dans la vie économique locale. Celui-ci doit néanmoins être conçu dans le souci d'optimiser la gestion dont l'établissement est comptable devant la nation.

Données clés

Auteur : [M. François-Xavier Villain](#)

Circonscription : Nord (18^e circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10763

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 janvier 2003, page 446

Réponse publiée le : 24 février 2003, page 1414